

Calcul de l'intéressement

Article 21

Par ailleurs, et dans l'hypothèse où le résultat de l'exploitant serait supérieur à 10.000 € par rapport au prévisionnel joint, l'exploitant versera la moitié du résultat réalisé au-delà de ce montant.

Sachant que nous avons un résultat de 23 078.17 € sur 2019 :

L'article prévoir 50/50 au-delà de 10 000€.

Ainsi je calcule : $13\,078.17 / 2 = 6\,539.09$ €